

## Avis du Comité Consultatif de Grand Lieu Communauté sur le Programme Local de l'Habitat 2025-2031

Le Comité Consultatif s'est réuni en séance plénière le mercredi 20 novembre 2024, salle du Conseil Communautaire de Grand Lieu Communauté.

Etaient présents : Mme Sophie CLEMENCE, Mme Marie-France GOURAUD, M. Hubert EPIARD, M. Jean-François BAHAIN, M. Bernard GUILLET, M. Jacky BERTHAUME, M. Maël GIRAUDEAU, M. Nicolas MIGDAL, Mme Sandrine DI PALMA, Mme Michelle PERRUCHAS, M. Jean-Pierre CLAIREMBAULT, Mme Odile ROUSSEAU, M. Franck CASSARD, Mme Adeline DORÉ, Mme Annie VIARD, Mme Mélodie MARTIN, Mme Francine AURAT

Etaient excusés : M. Jean-Yves LE MAGUERESSE, M. Gildas LEGEAY ; Mme Marie-Line LANDAIS-GUERCHET, M. Bruno CHIFFOLEAU, Mme Sandrine LE NEVEZ, M. Thibault LAROCHE, M. Jean-Paul DEFFENAIN, M. Stéphan BERTRAN, M. Didier BILLON, M. Benoit POULAIN, Mme Annick COUILLAUD, M. Jean-Louis GUILBAUD, M. Bruno GUILLEVIC, Mme Alexandra HAY.

Vu les réunions du groupe de travail relatives à l'élaboration du Programme Local de l'Habitat (PLH) des 18 avril, 16 mai et 6 novembre 2024 dans lesquels les membres du Comité consultatif étaient présents,

Vu la présentation synthétique des enjeux, des orientations et du programme d'actions du futur PLH et vu l'ambition pour le territoire ;

Considérant que les objectifs poursuivis par le document et les actions envisagées sont cohérents avec la conjoncture économique et les besoins du territoire,

Considérant que la collectivité a tenu compte en partie des remarques émises lors du groupe de travail pour faire évoluer la rédaction des orientations et élaborer le calendrier de mise en œuvre du PLH,

Considérant que le Comité Consultatif sera associé au suivi du PLH tout au long de sa vie, pour des bilans réguliers, et à la mise en œuvre de certaines actions,

Les membres du Comité Consultatif décident de donner un **avis favorable** au Programme Local de l'Habitat 2025-2031 pour le territoire de Grand Lieu et souhaitent continuer d'être associés au suivi de ce programme de manière à pouvoir participer aux ajustements nécessaires.

Le présent avis sera transmis aux membres du Conseil Communautaire de Grand Lieu Communauté en vue de la séance du 10 décembre 2024.

La Présidente du Comité Consultatif

